

Formulaire

ANNEXE 12

- ◆ Formulaire Annexe 12
Demande d'attribution d'un contingent
intérimaire de croissance 20191 page
- ◆ Instructions pour les producteurs acéricoles2 pages

N° PPAQ : _____

ANNEXE 12 (A. 19-2)

Formulaire de demande d'attribution d'un contingent intérimaire de croissance 2019

(Augmentation de contingent *sans ajout* d'entailles)

Identification du producteur	
Nom de l'entreprise ou du producteur :	
Nom du contact :	Prénom du contact :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Courriel :	Cellulaire :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :

Déclaration (Cochez les cases qui s'appliquent à votre situation)	
<input type="checkbox"/>	Un plan d'érablière à jour a déjà été fourni aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) pour mon érablière.
<input type="checkbox"/>	Un plan d'érablière à jour sera transmis prochainement aux PPAQ. <i>Ne pas oublier d'engager un ingénieur forestier avant le 28 février 2019</i>
<input type="checkbox"/>	J'ai exploité ou j'exploite des entailles qui ne détiennent pas de contingent depuis la récolte : _____

Autres informations
<p>Je comprends que les Producteurs et productrices acéricoles du Québec peuvent me retirer un contingent de croissance si j'ai fait de fausses déclarations lors de ma demande ou si je n'ai pas rempli les conditions prescrites ou fourni toute la documentation requise.</p> <p>Je déclare ne pas exploiter plus d'entailles que le nombre d'entailles visées par mon contingent et ne pas les exploiter ailleurs que dans l'érablière déclarée à mon contingent. Par contre, si j'exploite des entailles sans contingent : j'en ai informé les PPAQ, je suis prêt à fournir toutes les preuves de ventes faites directement aux consommateurs et je m'engage à régulariser ma situation si ce n'est déjà fait.</p>

Et j'ai signé : _____
(Signature du producteur)

Ce : _____ À : _____
(Date) (Ville)

Vous avez jusqu'au 28 février 2019 inclusivement pour retourner ce document (cachet de la poste faisant foi).
Merci de remplir le formulaire lisiblement, de le signer et de le poster à l'adresse suivante :


Producteurs et productrices acéricoles du Québec
Contingent pour un projet de croissance 2019
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 525
Longueuil (Québec) J4H 4G5

INSTRUCTIONS POUR LES PRODUCTEURS ACÉRIQUES

Vous souhaitez participer au volet croissance 2019, soit l'augmentation de votre contingent sans ajout d'entailles, voici la liste des quatre (4) étapes que vous devrez réaliser :



- Si vous avez **déjà** fourni un **plan d'érablière pour les volets croissance 2011 à 2018** et **si votre situation n'a pas changé** (Ex. : achat d'une érablière), votre plan est encore valide pour le volet croissance 2019 et **vous n'avez pas besoin** de réengager un ingénieur forestier. Par contre, **vous devrez tout de même** faire les deux (2) premières étapes (**lire, remplir, signer et poster** l'**Annexe 12** aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) avant la date limite).

Étape	Instructions
1	<input type="checkbox"/> LIRE, REMPLIR et SIGNER l' ANNEXE 12 ci-jointe pour la demande d'attribution d'un contingent intérimaire de croissance 2019.
2	<input type="checkbox"/> POSTER aux PPAQ l' Annexe 12 dûment remplie et signée. Il s'agit de votre responsabilité. L'ingénieur forestier n'a pas à faire cette étape à votre place.  Date limite : vous avez jusqu'au 28 février 2019 inclusivement pour poster ce document (cachet de la poste faisant foi).
3	<input type="checkbox"/> CONTACTER et ENGAGER un INGÉNIEUR FORESTIER avant le 28 février 2019. Il effectuera un plan d'érablière qu'il enverra ensuite aux PPAQ, incluant le contour de votre érablière pris sur le terrain avec un GPS. → Vous trouverez des indications pour trouver un ingénieur forestier à la page 2.
4	Selon votre situation, DONNER les DOCUMENTS NÉCESSAIRES À VOTRE INGÉNIEUR FORESTIER : <ul style="list-style-type: none"> → Si vous êtes propriétaire de l'érablière que vous exploitez : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner à votre ingénieur forestier une copie d'un compte de taxes municipales récent ou une copie de votre titre de propriété (acte notarié). → Si vous êtes locataire de l'érablière que vous exploitez : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner à votre ingénieur forestier une copie de votre bail de location détaillé avec le nom du propriétaire, les lots concernés et les dates de début et de fin de location (pas obligatoire de fournir un acte notarié pour une location) et, <input type="checkbox"/> donner à votre ingénieur forestier une copie d'un compte de taxes municipales récent pour le lot que vous louez et exploitez. → Si vous exploitez une érablière sur terres publiques : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner à votre ingénieur forestier une copie de votre <i>permis d'intervention pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles</i> en cours de validité.

Vous devriez donner tous les documents requis à votre ingénieur forestier le plus tôt possible pour qu'il puisse réaliser le plan de votre érablière, vous faire signer les résultats puis envoyer le dossier complet à la Fédération avant le 30 avril 2019.

Voici quelques options pour trouver un ingénieur forestier dans votre région

- ➔ Communiquer avec le réseau **Agriconseils** au numéro de téléphone sans frais : 1 866 680-1858 ou consulter leur site Internet www.agriconseils.qc.ca
- ➔ Consulter les **pages jaunes** à la rubrique « ingénieur forestier » ou effectuer une recherche sur leur site Internet www.canada411.pagesjaunes.ca
- ➔ Contacter votre **syndicat acéricole régional** :

Région	Adresse	Téléphone
Appalaches/Beauce/Lotbinière	1135, boulevard Vachon Nord Sainte-Marie (Québec) G6E 1M6	1 888 938-3872
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	284, rue Potvin Rimouski (Québec) G5L 7P5	418 723-2424
Beauce	2550, 127 ^e Rue Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1	1 888 938-3872
Centre-du-Québec	2410, rue de l'Industrie Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5	819 697-2922
Côte-du-Sud	1120, 6 ^e Avenue, bureau 100 La Pocatière (Québec) G0R 1Z0	1 800 463-8001
Estrie	4300, boulevard Bourque Sherbrooke (Québec) J1N 2A6	819 346-8905
Lanaudière	110, rue Beaudry Nord Joliette (Québec) J6E 6A5	1 800 363-1726
Mauricie	230, rue Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2	819 378-4033
Outaouais-Laurentides	15, chemin de la Grande-Côte, bureau 100 Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3	1 866 472-0440
Québec/Rive-Nord	5185, rue Rideau Québec (Québec) G2E 5S2	418 872-0770
Saint-Hyacinthe	3800, boulevard Casavant Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3	450 774-9154
Saint-Jean/Valleyfield	6, rue du Moulin Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0	450 454-5115

- ➔ Communiquer avec l'**Ordre des ingénieurs forestiers du Québec** par téléphone au 418 650-2411 ou consulter leur site Internet www.oifq.com
- ➔ **Demander des références** à d'autres producteurs acéricoles qui ont déjà fait faire leur plan d'érablière par le passé.